



commerce sans papier
2012

WWW.SENEGALPAPERLESSTRADE.COM

DOSSIER DE PRESSE

**LANCEMENT DU PILOTE DE LA DEMATERIALISATION DES
PROCEDURES DU COMMERCE EXTERIEUR AU SENEGAL**



GAINDE 2000
informatique douanière



Avec le soutien de :



SEPTEMBRE 2010

SOMMAIRE

A- LE PROJET «PAPERLESS TRADE»	3
B- OBJECTIFS DU PROJET	4
C- SERVICES OFFERTS	4
D- RESULTATS ATTENDUS	5
E- LE PILOTE	5
1) PERIMETRE.....	6
2) PHASES DU PILOTE.....	6
3) LES ACTEURS	7
4) QUELQUES INDICATEURS DE RESULTATS.....	8
3) LE CALENDRIER	8
CONTACTS	8

Initié avec le soutien du Fonds pour le Climat d'Investissement en Afrique (ICF), le projet de dématérialisation des procédures du commerce extérieur vise à réduire considérablement l'utilisation du papier dans les formalités du commerce extérieur, permettant ainsi un gain sur les délais et les coûts.

La mise en place d'une plateforme électronique d'échanges va contribuer à l'amélioration des délais de traitement, la célérité des opérations de dédouanement et d'enlèvement des marchandises.

A- LE PROJET «PAPERLESS TRADE»

Fruit d'un partenariat entre le secteur public et le secteur privé, GAINDE 2000 est une entreprise, créée en 2002 par le Comité de Gestion de la Prestation Informatique Douanière (CGPID) en partenariat avec le secteur privé. Le métier de GAINDE 2000 consiste à éditer des solutions informatiques pour accroître l'efficacité du commerce et du transport, particulièrement en Afrique.

Les travaux de GAINDE 2000 ont notamment conduit au lancement du système ORBUS, guichet unique électronique des opérations de pré-dédouanement, en Janvier 2004. ORBUS interconnecte l'ensemble des administrations publiques et privées qui interviennent dans les formalités du commerce extérieur pour la délivrance électronique des documents du commerce extérieur.

Dans un souci d'amélioration de la plateforme ORBUS, GAINDE 2000 a obtenu en 2008, un premier concours du Fonds pour le Climat d'Investissement en Afrique (ICF) qui a permis de réaliser, entre autres résultats : (a) l'amélioration des processus de ORBUS et l'acquisition de nouveaux équipements et logiciels ; (b) l'augmentation du nombre d'utilisateurs et des pôles privés et publics ; (c) la réduction nette de 32% des délais de traitement allant de 2 jours à 7 heures.

Fort de ces résultats, ICF a financé la phase 2 « Paperless trade », qui vise à réduire considérablement l'utilisation du papier dans les formalités du commerce extérieur, permettant ainsi un gain sur les délais et les coûts. Le périmètre du projet couvre l'ensemble des activités liées à la marchandise, depuis la transmission de la facture jusqu'aux formalités d'enlèvement au port.

Le comité de pilotage du projet comprend la Direction Générale des douanes, le Port Autonome de Dakar, la Communauté des Acteurs Portuaires (Cap Dakar) et l'ensemble des partenaires du commerce extérieur.

La mise en œuvre du projet ouvre la voie à de nouveaux services destinés aux acteurs et usagers pour accroître leurs performances et efficacité.

B- OBJECTIFS DU PROJET

Les objectifs du projet s'articulent autour des volets suivants :

Volet 1: Amélioration du système de commerce électronique à l'échelle nationale

- Interconnexion ORBUS/GAINDE/CORUS au niveau national en vue de réduire les délais de préparation, de soumission et de traitement de la déclaration en douane;
- Intégration dans le système des services logistiques pour accélérer les formalités d'enlèvement des marchandises;
- Amélioration et rationalisation des procédures d'inspection non douanière pour les importations et les exportations, pour une réduction des délais liés à ces formalités.

Volet 2: Interopérabilité entre ORBUS/GAINDE et des plateformes internationales

- Interopérabilité avec des systèmes étrangers notamment ceux des pays de l'Union Européenne et de la région asiatique pour l'échange de documents du commerce extérieur afin de supprimer la double saisie des données et limiter les risques d'erreurs ;

Volet 3: Dissémination en Afrique de l'Ouest

- Vulgarisation de l'expérience sénégalaise au niveau des pays de la sous-région ouest africaine, en vue de parvenir à une extension du commerce sans papier dans le commerce intra-régional.

C- SERVICES OFFERTS

Les services offerts s'inscrivent dans une dynamique de réduction substantielle du support papier dans les formalités du commerce extérieur. La plateforme offre entre autres services :

- transmission électronique de la facture commerciale et des documents accompagnants par le fournisseur étranger via le serveur EBMS ;
- soumission électronique du manifeste au format EDI ;
- traitement et partage des données du manifeste ;
- formalités d'enlèvement électronique (collecte électronique, consolidation et routage des bons et visas pour l'enlèvement des marchandises du port) ;
- paiement électronique.

D- RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de la dématérialisation des échanges sont :

- **Au niveau du gouvernement** : l'amélioration de l'environnement du commerce extérieur et la contribution à la réalisation de l'objectif du gouvernement, de créer un environnement des affaires de classe internationale pour doper la compétitivité de l'économie nationale, la promotion des exportations et l'attraction des investisseurs nationaux et étrangers ;
- **Au niveau des administrations publiques et privées** : une meilleure planification des interventions grâce à la mise à disposition anticipée des informations d'aide à la décision, le partage des données logistiques, l'optimisation des délais, la réduction des coûts des prestations et l'amélioration de la qualité de service rendue à la clientèle ;
- **Au niveau des importateurs et exportateurs** : principaux bénéficiaires de la dématérialisation des formalités du commerce extérieur, les importateurs et exportateurs pourront mener des transactions commerciales internationales prévisibles, transparentes et bénéficier des meilleures conditions de coûts et de délais, gages de compétitivité et de gains de parts de marché ;
- **Au niveau régional** : l'expérience sénégalaise fera l'objet d'une dissémination dans la sous région ouest africaine afin de stimuler l'appropriation du concept de dématérialisation par les pays ouest africains et leur engagement à développer le commerce électronique au travers de Guichets Uniques, assurer l'interopérabilité des systèmes avec les plateformes au niveau régional et international, et accroître l'efficacité du commerce régional et international.

E- LE PILOTE

Le pilote aura entre autres objectifs de tester les fonctionnalités et les modes opératoires, éprouver la plateforme, définir le niveau de qualité de service requis, définir l'organisation adéquate dans le cadre de la mise en production, préparer la mise en exploitation des services, sensibiliser les parties prenantes et susciter leur adhésion.

Dans sa mise en œuvre, le pilote se déroulera autour de six (6) grandes phases dont l'identification Numérique des Acteurs de la dématérialisation, l'Echange électronique du Manifeste, la transmission de documents électroniques dans la plateforme de dématérialisation, le traitement des demandes électroniques, la gestion électronique du dossier d'enlèvement des marchandises, le paiement électronique.

1) PERIMETRE

Pour bien poser les jalons d'un projet de haute facture, il a été défini une démarche méticuleuse dans un périmètre bien délimité.

Dans la démarche définie, il sera progressivement mis en place les plateformes suivantes :

- Plateforme d'échanges avec l'international ;
- Plateforme de services logistiques ;
- Plateforme ORBUS ;
- Plateforme de paiement électronique.

Le pilote dans son périmètre prend en compte un certain nombre de documents ayant trait au pré-dédouanement, au dédouanement et à l'enlèvement. Ils sont entre autres supports le modèle de facture Excel, la facture dématérialisée, les documents accompagnants numérisés et signés électroniquement, les documents ORBUS signés électroniquement, le dossier électronique d'enlèvement.

2) PHASES DU PILOTE

Phase 0 : Identification numérique des acteurs

La phase 0 consiste en l'identification numérique des acteurs de la dématérialisation. La base primordiale de la dématérialisation est la sécurisation des échanges de données dans le système d'information basée sur une authentification forte, l'intégrité des données, la confidentialité et la non répudiation.

C'est ainsi que cette « phase 0 » du pilote permettra de lancer les bases de sécurisation avec l'identification de tous les acteurs de la plateforme à partir de la signature électronique. Pour ce faire, un Token qui peut être une clé USB ou une carte à puce contenant un certificat numérique, sera attribué à chaque acteur signataire de documents. La mise à disposition de ce Token obéit à une procédure rigoureuse du fournisseur de service.

Phase1 : Echange électronique du manifeste

La phase 1 a trait à l'échange du manifeste électronique. Elle permet d'éprouver le chargement et le partage du manifeste Cargo entre les acteurs portuaires. Le partage du manifeste cargo entre tous les acteurs, dont la douane, devrait permettre au consignataire de ne plus avoir à saisir le manifeste cargo pour préparer sa déclaration sommaire mais juste à le valider dans GAINDE. Il permettra également au manutentionnaire d'automatiser la préparation de son état différentiel et de le partager avec le port, la douane et le consignataire. Le système douanier pourra, via la plateforme logistique, transmettre le manifeste GAINDE au port et aux acteurs logistiques.

Phase 2 : Soumission de documents électroniques

La phase 2 permet aux utilisateurs de soumettre dans la plateforme de dématérialisation des documents électroniques natifs, des fichiers en format électroniques ou scannés. Ces documents devront faire l'objet d'une signature électronique pour garantir leur origine et sécuriser leur contenu.

Phase 3 : Traitement des demandes électroniques

La phase 3 permet d'éprouver le traitement des demandes électroniques par les acteurs de la plateforme avec l'utilisation de plusieurs outils tels que la signature électronique, l'archivage électronique.

Phase 4 : Gestion électronique du dossier d'enlèvement des marchandises

La phase 4 permet la prise en charge de la collecte électronique des différents bons requis pour l'enlèvement des marchandises. Cette phase permet également d'initialiser le dossier d'enlèvement suite à la notification de la délivrance du bon à enlever par la douane. Les différents bons collectés sont mis à la disposition de la douane pour la délivrance du bon de sortie et la notification de la sortie des marchandises au port.

Phase 5 : Le paiement électronique

La phase 5 permet de payer les droits de douane et taxes assimilées, les frais liés aux dossiers d'enlèvement et les services offerts par la plateforme de dématérialisation. Le paiement électronique va permettre ainsi de rompre avec un ancien système de paiement des factures qui veut que le client se déplace vers le prestataire pour lui régler le service. La mise en place d'une solution de dématérialisation des procédures de la chaîne logistique devrait être adossée à une solution de paiement électronique des services logistiques afin de permettre aux entreprises concernées de mouvoir dans un environnement totalement informatisé. Ce qui marque l'avènement du système de paiement électronique qui induit un changement dans les habitudes de paiement.

3) LES ACTEURS

- La douane ;
- Le Port ;
- Les importateurs et exportateurs ;
- Les commissionnaires agréés en douane ;
- Les partenaires étrangers (France, Malaisie) ;
- Les consignataires ;
- Les manutentionnaires ;
- Les pôles publics (Direction de la Protection des Végétaux, Direction de la Consommation et de la Qualité, Direction de la Métrologie, Direction de la Pharmacie, Direction des Eaux et Forêts...) ;
- Les pôles privés (la COTECNA, les banques, les compagnies d'assurance) ;
- Les transports terrestres agréés ;
- La Chambre de Commerce.

4) QUELQUES INDICATEURS DE RESULTATS

- Nombre de dossiers soumis électroniquement ;
- Nombre d'incidents remontés ;
- Nombre d'appels reçus ;
- Nombre d'utilisateurs formés ;
- Nombre de dossiers traités dans la plateforme ;
- Taux d'utilisation de la plateforme.

3) LE CALENDRIER

	Août 10	Septembre 10	Octobre 10	Novembre 10	Décembre 10	Janvier 11
Phase 0						
Phase 1						
Phase 2						
Phase 3						
Phase 4						
Phase 5						

CONTACTS

Ndèye Marème Polèle Diaw NZAMBE
 Project Coordinator - GAINDE 2000
 Tel: +221 33 889 30 30 / 46
 Fax: +221 33 842 43 38
 Cell: +221 77569 76 95 / 77 654 47 74
 E-mail: mdiaw@gainde2000.sn
www.gainde2000.sn